

Saint-Luc, le 20 janvier 2011

David Gosselin

Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud

Je dépose ce mémoire en tant que contribuable et étant aussi originaire de St-Luc.

Je trouve que ce projet est très intéressant autant pour la municipalité que pour ses citoyens puisque les retombées économiques seront plus que bénéfiques pour tous. Je ne vois aucune influence négative à ce projet puisqu'il n'affecte en rien la qualité de vie d'autrui et que l'énergie renouvelable a toujours été saint pour l'environnement.

Le projet étant situé dans un secteur non résidentiel, la municipalité et ses résidents ne seront en rien troublés dans leur qualité de vie habituelle. Comme l'autorisation de ce projet pourrait créer de 12 à 15 emplois annuellement en plus de la participation financière qu'il apportera à la municipalité, je crois que ce projet est tout à fait acceptable.

Espérant que ce projet apporte un deuxième souffle à notre municipalité, je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations.

David Gosselin